

# Une grande maison de la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire à Lantremange

Jean Philippe MARCHAL, Nelle DE BEUCKELEER,  
Jules HAECK et Sabine LOICQ

---

## RÉSUMÉ

Des fouilles de sauvetage réalisées à Lantremange, en Hesbaye liégeoise (Belgique), ont permis la découverte d'une occupation datée par thermoluminescence de la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire BC. L'élément le plus important de cette fouille réside dans la découverte de trous de pieux assez bien conservés donnant le plan d'une maison qui présente de grandes similitudes avec les bâtiments mis au jour sur le site Michelsberg de Mairy, dans les Ardennes françaises. Le site de Lantremange n'a livré pratiquement aucun matériel, mais présente un potentiel archéologique encore très important. Il faut aussi signaler qu'un fossé, d'époque indéterminée, avait été découvert fortuitement à quelques centaines de mètres du site en 1993.

## ABSTRACT

*Salvage excavations carried out in Lantremange, in the Hesbaye region near Liège (Belgium), made it possible to excavate an occupation dating back to the first half of the 4th millenary BC (thermoluminescence dating). The most important element of this excavation is the finding of post holes in rather good condition, giving a draft of a house very much similar to the buildings found at the Michelsberg site of Mairy, in the French Ardennes. The Lantremange site brought practically nothing to light, but offers a very important archaeological potential. Let us notice moreover that an undated ditch was discovered by chance in 1993 at a distance of a few hundred meters from the site.*

## 1. CIRCONSTANCES DES DÉCOUVERTES ET DESCRIPTION DU SITE

Le village de Lantremange fait partie de la commune de Waremme dans la partie nord de la Hesbaye liégeoise, à sa frontière avec la province du Limbourg. Le site se développe sur un plateau en faible relief qui affecte un très léger pendage vers le sud-sud-ouest. Il est situé en zone agricole, sur la rive gauche du Geer, à environ 200 m de ce dernier et à proximité d'un vallon sec. Il se positionne, plus précisément, au lieu-dit « Au de là du Geer », au croisement de la rue du Limbourg et du Chemin du Petit Mayeur en bordure de l'entité (coord. Lambert : 157,340 nord/215,310 est) [fig. 1].

Le site a été découvert fortuitement par Jules Haeck, Président de l'a.s.b.l. « Les Chercheurs de la Wallonie » lors d'une banale tournée d'inspection. À cet endroit, les deux rues qui encadrent l'emprise sont décaissées sur une profondeur d'environ 5 m et des travaux d'équipement avaient provoqué le ravivage du profil situé rue du Limbourg. Une fosse, avec un seul niveau de comblement de teinte grisâtre, conservée sur une longueur de 1,20 m pour une profondeur d'une quarantaine de

centimètres se détachait très clairement dans la partie sommitale du versant.

De prime abord, aucun indice ne permettait de déterminer la chronologie et l'appartenance culturelle du site ainsi découvert. Nous avons donc rapidement relevé et exploré cette structure dans l'espoir de retrouver quelques éléments de datation. Malheureusement, la fosse avait été presque intégralement détruite par les travaux récents et n'était plus conservée que sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. De surcroît, elle ne contenait pas le moindre artefact mais tant la compacité que la nature de son sédiment permettaient d'écarter l'hypothèse d'une perturbation récente.

Les travaux projetés à cet endroit étaient de faible importance, une simple demande de permis de bâtir pour la construction d'une maison individuelle. Le type même d'aménagement, dont le faible développement n'engendre, en théorie, qu'un risque mineur pour le patrimoine archéologique et qui ne fait généralement l'objet que d'un suivi occasionnel. La Hesbaye est, en effet, particulièrement riche en sites archéologiques de grand intérêt avec, de surcroît, un nombre appréciable d'entre eux localisés dans des zones à risque, ce qui induit certaines priorités.

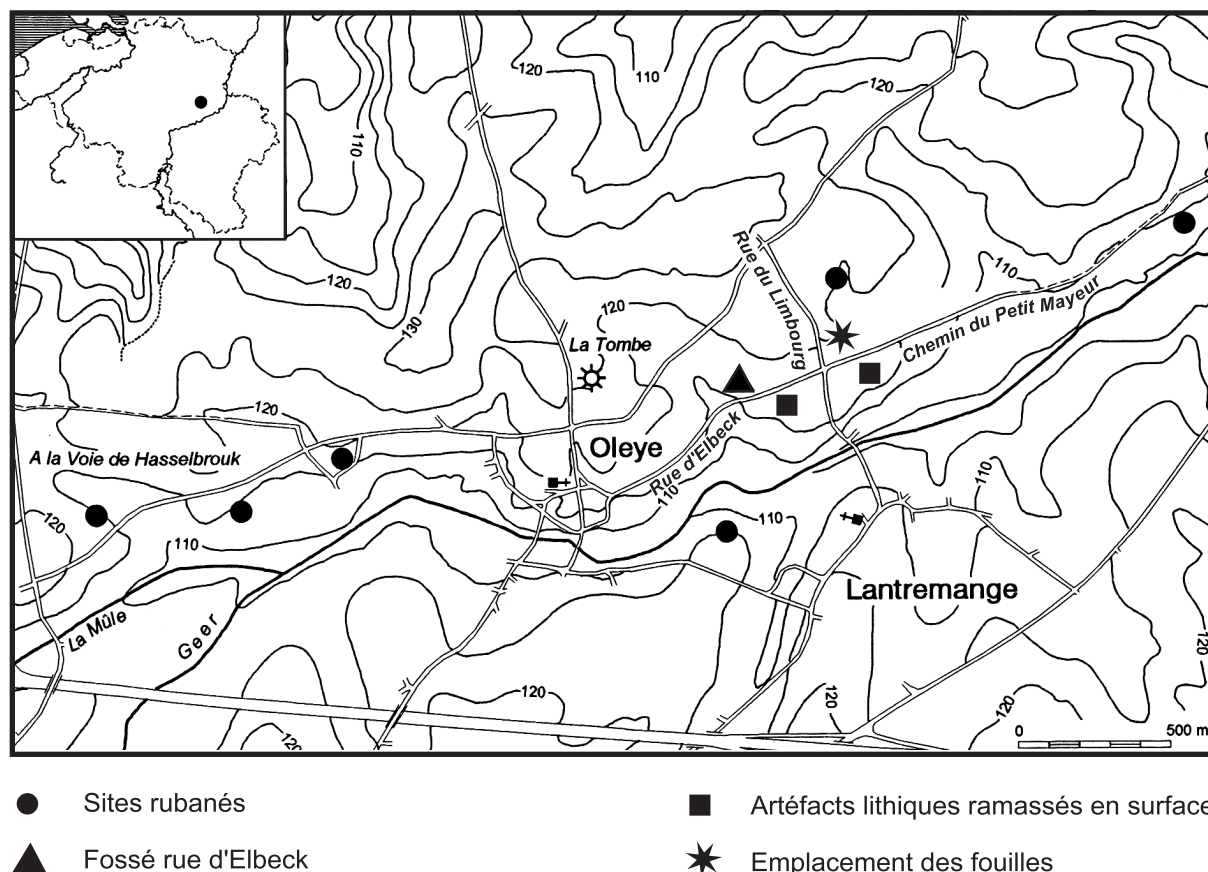


FIG. 1. – Carte de situation du site néolithique moyen de Lantremange / rue du Limbourg  
D'après Jadin, Haeck & Hauzeur (1993 : 51)

L'emprise était cependant inhabituelle pour ce type de construction. Elle s'étendait en effet sur environ 5 000 m<sup>2</sup>, soit cinq fois plus que la moyenne des parcelles à bâtir dans la région. Vu son côté surélevé par rapport aux voiries, des terrassements importants devaient, en outre, être effectués tant pour son aménagement que pour en permettre l'accès. Vu la présence d'au moins une structure archéologique, il nous a semblé opportun d'effectuer, quand même, une rapide évaluation de l'emprise, de manière à nous rassurer sur son potentiel archéologique.

Les fouilles ont été réalisées par l'équipe de fouilles attachée à l'a.s.b.l. « Les Chercheurs de la Wallonie » à Ramioul, commune de Flémalle. Les relevés de terrain et l'infographie sont l'œuvre de Felicidad Giraldo Martin. La topographie a été réalisée par Frédéric Taideman. L'article a fait l'objet de la relecture avisée d'Ivan Jadin, Philippe Gémis, Jules Haeck et Marguerite Ulixir-Closset.

## 2. HISTORIQUE ET INTÉRÊT DU LIEU

Loin d'apparaître isolée dans la région, cette découverte s'inscrit dans un contexte archéologique particulièrement riche (fig. 1). L'entité de Lantremange, comme l'ensemble des environs au demeurant, a eu la chance d'être surveillée et prospectée systématiquement par des amateurs d'archéologie et ce, depuis plusieurs dizaines d'années. De tout cela, il ressort une cartographie particulièrement fournie puisque, rien que pour la période rubanée, ce ne sont pas moins de six occupations qui se positionnent dans un rayon de 2 km. Une d'entre elles ne se situe d'ailleurs qu'à une centaine de mètres du côté nord de notre emprise. Parmi ces différentes occupations, il convient de noter la présence du site bien d'Oleye-*Al Zèpe* déjà partiellement exploré. Il se caractérise par la présence d'un fossé rubané creusé en cour d'occupation et par l'existence d'une enceinte romaine repérée par photographie aérienne.

À 300 mètres environ à l'ouest de notre emprise, nous retrouvons le site d'Oleye-Elbeck (fig. 1). À cet endroit, un fossé avait été repéré lors des travaux de construction d'une autre maison d'habitation (Jadin *et al.*, 1993). Rapidement relevé et topographié, il était conservé sur une profondeur de 2,70 m et présentait un profil en V à fond plat de même qu'un hypothétique trou de poteau situé à une quarantaine de centimètres de sa coupe nord. Aucun matériel significatif n'avait été récolté dans le comblement et les profils polliniques n'avaient pas fourni d'indications déterminantes. La forme et le profil d'un fossé n'étant pas spécifiques d'une époque, la méthode des comparaisons n'avait pas permis de situer chronologiquement cette structure. Par le biais des rapprochements, des attributions au Néolithique ancien et moyen sont parfaitement plausibles mais, dans l'absolu, c'est pratiquement toutes les cultures présentes sur le territoire de la région qui peuvent être envisagées.

Cette structure pourrait, à l'avenir, se révéler d'un grand intérêt. Vu sa proximité, elle est parfaitement susceptible d'englober nos découvertes dans son aire de développement. Si cette hypothèse devait se confirmer à l'avenir, le site que nous avons mis au jour prendrait une extension considérable et, surtout, présenterait un potentiel archéologique hors du commun. Nous nous situons, en effet, à l'extrémité du village et, excepté vers le sud, tous les alentours sont constitués de terres de culture qui n'attendent que d'être fouillées.

Confirmation éventuelle de l'intérêt du lieu, des prospections de surface effectuées de l'autre côté de la route d'Elbeck, juste en face de la parcelle où a été découvert le fossé, ont permis de ramasser des artefacts préhistoriques. Ils sont constitués de quelques lames et outils sur lame en silex gris à grain fin de Hesbaye ainsi que d'un grand grattoir en fer à cheval. Ce matériel n'est cependant pas assez caractéristique pour pouvoir être attribué avec certitude à une période bien précise. Enfin, dans le même champ, une petite concentration de matériel romain, comprenant des fragments de tuiles et de céramique sigillée, a aussi été découverte, une fois encore au cours de prospections (J. Haeck, R. Quick, M. Golitko, comm. orale). D'autres ramassages d'artefacts lithiques sont également signalés dans les environs. M. De Puydt et M. Lohest mentionnent,

dès 1887, des fragments de haches polies, des grattoirs ainsi que des lames brutes et retouchées dans des champs de la rive gauche du Geer sur le territoire de la commune de Lantremange (De Puydt & Lohest, 1887:81 et 84).

Pour en terminer avec l'inventaire archéologique du coin, il faut encore signaler que la rue d'Elbeck et le Chemin du Petit Mayeur, anciennement Voie de Nivelles et également appelée Chaussée Verte, correspondent à un diverticule romain qui s'embranche sur la chaussée Boulogne–Bavay–Tongres–Cologne au nord du gué de Bergilers et dont le parcours est parsemé de tumulus romains (Jadin *et al.*, 1992:54). Deux fosses romaines ont par ailleurs été explorées (J. Haeck, comm. orale) sur la parcelle située en vis-à-vis, de l'autre côté du Chemin du Petit Mayeur. Elles n'ont livré qu'un matériel céramique peu abondant et peu caractéristique. Enfin, des artefacts lithiques, semblables à ceux ramassés rue d'Elbeck et réalisés dans le même matériau, ont également été retrouvés dans ce dernier secteur, à une centaine de mètres environ à l'est de ces deux fosses.

### 3. LA FOUILLE

Renseignements pris, il est apparu que les travaux projetés sur la parcelle étaient programmés pour le printemps 2003. De manière à être assuré de libérer le terrain pour cette date, les fouilles ont donc dû débuter en plein cœur de l'hiver, soit à la fin du mois de janvier, ce qui a rendu la découverte du terrain particulièrement délicate. Logiquement, elles ont commencé par une série de sondages, effectués à la pelle mécanique et destinés à évaluer l'intérêt réel du site de même que la nécessité d'y effectuer une opération d'envergure.

Vu la présence attestée de vestiges archéologiques sur et à proximité immédiate de l'emprise et compte tenu de ses dimensions restreintes, nous avons opté pour la méthode des tranchées continues avec entraxe de 10 m. Réalisée avec un godet de 2 m de largeur, cette méthode nous permettait donc de sonder environ 20 % de la superficie totale de la parcelle, soit le double de ce qui est d'usage pour ce type d'opération. Classiquement, une première découverte a été effectuée à la

base de la couche de charruage de manière à séparer au mieux les terres de labour du sédiment pédologique.

Dès les premiers mètres des traces qui, de toute évidence, s'apparentaient à des empreintes de poteaux, disposées à intervalles rapprochés, sont apparues de façon récurrente dans les sondages. Nous avons dès lors été obligé d'élargir de plus en plus fréquemment nos tranchées au point de finalement opter pour une découverte extensive de l'emprise. L'intérêt de ce type de vestiges ne peut en effet être déterminé que via l'appréhension de leur répartition spatiale et des agencements qui les régissent.

Vu l'importance du phénomène d'érosion généralement rencontré en Hesbaye, la découverte définitive a dû être réalisée avec une extrême minutie. Quelle que soit la période fouillée, les pieux ne sont souvent conservés, dans la région, que sur quelques centimètres de profondeur et un niveau de décapage un tant soit peu trop prononcé risque souvent de faire disparaître des pans entiers d'une construction éventuelle.

Le suivi pédologique du site a été effectué par Kai Fechner (Groupe Interdisciplinaire d'Études du Paléoenvironnement, Université Libre de Bruxelles). Son rapport d'intervention est intégralement présenté en annexe. Le

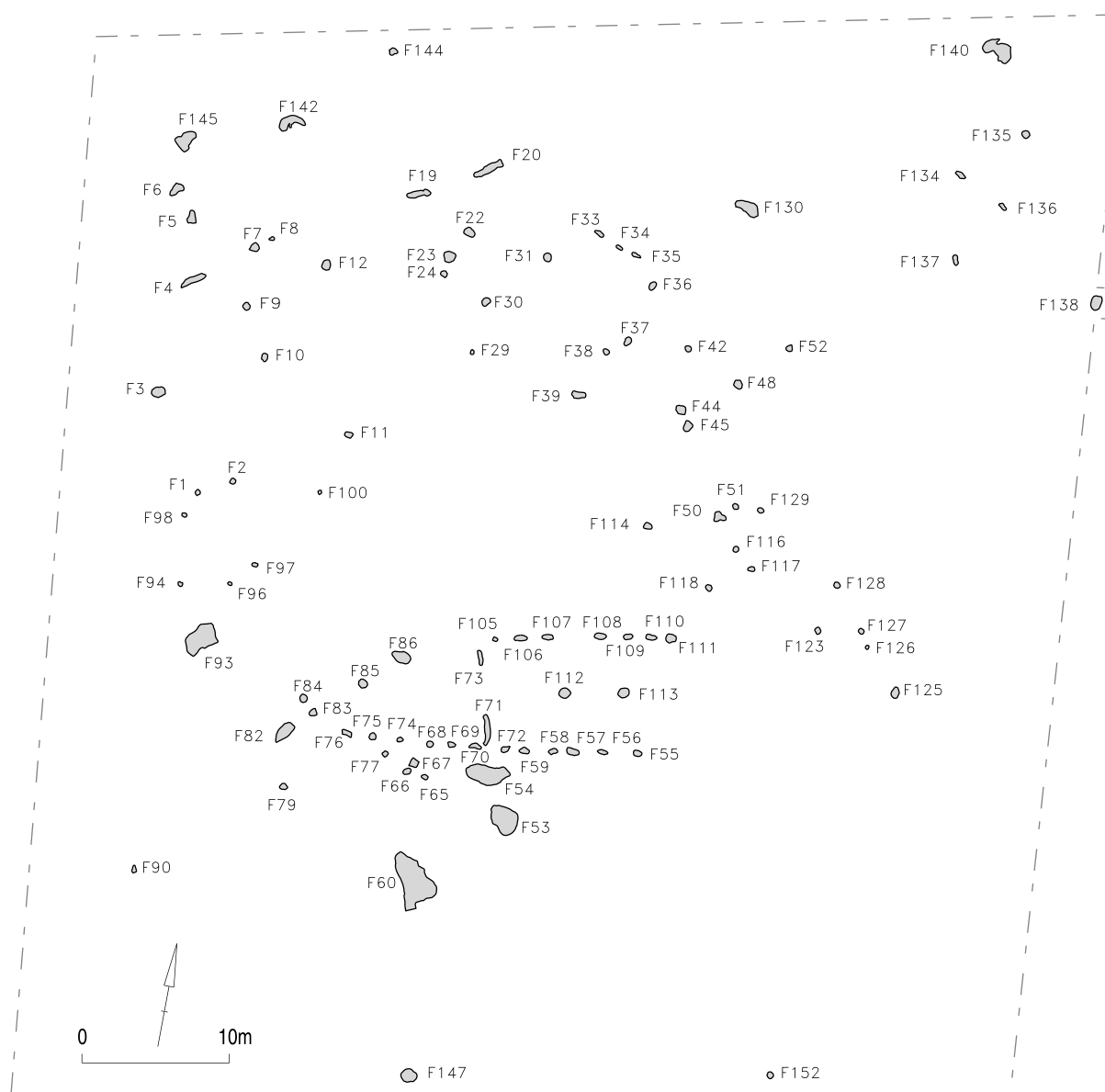


FIG. 2. – Plan d'ensemble des découvertes

but premier de cette intervention consistait à tenter de calculer au mieux le taux d'érosion sur l'ensemble du site. Vu la découverte d'un plan de maison assez complet auquel vient s'ajouter une soixantaine de pieux disposés sans ordre apparent, cette approche revêtait une importance toute particulière, ne serait-ce que pour tenter d'évaluer les dimensions originales du bâtiment. Parallèlement, 60 échantillons ont été prélevés à l'intérieur et dans les environs de la maison dans le but d'établir une cartographie des phosphates, et ainsi d'appréhender certaines activités humaines liées à la phase d'occupation du bâtiment. Cette étude devrait être réalisée prochainement.

Pour le calcul du taux d'érosion, un profil adjacent au pieu F112 (fig. 2) de la rangée centrale semble indiquer une érosion assez limitée à cet endroit, de l'ordre de 25 cm maximum hors labour, ce qui explique, sans doute, l'état de conservation assez complet du plan. Un second profil, situé à une quinzaine de mètres de la maison, témoigne d'une érosion légèrement plus importante, de l'ordre de 35 à maximum 55 cm, ce qui reste, quand même, très modéré pour la région. Le site semble donc relativement bien préservé à l'emplacement de nos fouilles, mais nul ne peut présager, actuellement, de son état de conservation dans les parcelles voisines.

À l'arrivée, ce sont 76 empreintes de trous de poteaux pour seulement 16 fosses qui se répartissent sur l'emprise et cela malgré un total de 152 structures délimitées lors de la phase de découverte. Il est habituel, dans le substrat hesbignon, de rencontrer de nombreuses traces sujettes à caution et que seule la fouille permet d'authentifier. Vu la présence avérée de nombreux trous de pieux, dès le début des sondages, il nous a paru plus prudent de répertorier systématiquement toutes les traces suspectes plutôt que de prendre le risque de faire disparaître des éléments éventuellement déterminants.

La découverte a aussi été effectuée en fonction de ces paramètres. Nous nous sommes arrêtés le plus près possible de la base de la couche de charrage et un temps important a été consacré au repérage manuel des structures. Malgré ces précautions, il est certain qu'un nombre indéterminable d'éléments faiblement enfouis, comme, par exemple, des pieux de parois, ne nous sont pas parvenus. Bon nombre des pieux repérés ne pourront

donc pas être reliés de façon à restituer des ensembles cohérents mais, sur base de certains indices, des reconstitutions plausibles pourront quand même être proposées.

## 4. LES RÉSULTATS

### 4.1. La grande maison

À la lecture du plan (fig. 2), on constate que 24 empreintes de trous de poteaux s'agencent de façon très concrète et restituent le plan d'un bâtiment, malheureusement incomplet, mais d'un grand intérêt archéologique (fig. 3). D'une longueur maximale reconstituée de 21,30 m minimum (fig. 4), l'édifice présente un plan à deux nefs, rythmé par une rangée centrale de seulement trois poteaux. Il est approximativement orienté est-ouest et témoigne d'un parti pris clairement trapézoïdal puisque, d'après la reconstitution que nous pouvons en faire, la différence entre les façades avant et arrière serait proche de 1,60 m. Situé à l'ouest, le petit côté offre, en effet, une largeur estimée d'environ 6,26 m tandis que la façade est devait avoisiner les 7,70 m. Les deux nefs présentent des dimensions approximativement égales, encore que la nef sud soit plus large en moyenne de 10 % et ce, sur toute la longueur de l'édifice.

Les trois poteaux centraux présentaient, à l'origine, des dimensions imposantes. Les diamètres représentés par les stratigraphies (fig. 5) doivent être considérés comme des valeurs minimales. Il était, en effet, impossible de distinguer, au niveau du sol, le fantôme du poteau du sédiment de remplissage du trou. Ces structures ont donc été ouvertes selon un axe médian orienté sur l'axe de la maison. Après relevés, les trois poteaux ont été, ensuite, vidés en suivant le négatif repéré en stratigraphie, ce qui nous a permis de constater qu'ils étaient tous appuyés contre une des parois de la fosse et qu'aucun n'avait été recoupé en son centre. Il nous a cependant été possible de restituer leur diamètre initial avec une certaine précision : F85 et F113 devaient avoisiner les 55 cm de diamètre tandis que F112 a pu atteindre les 65 cm. Les trois fosses d'implantation, elles, témoignent de diamètres assez uniformes compris entre 85 et 95 cm. Enfin, les profondeurs d'enfouissement conservées des poteaux sont de

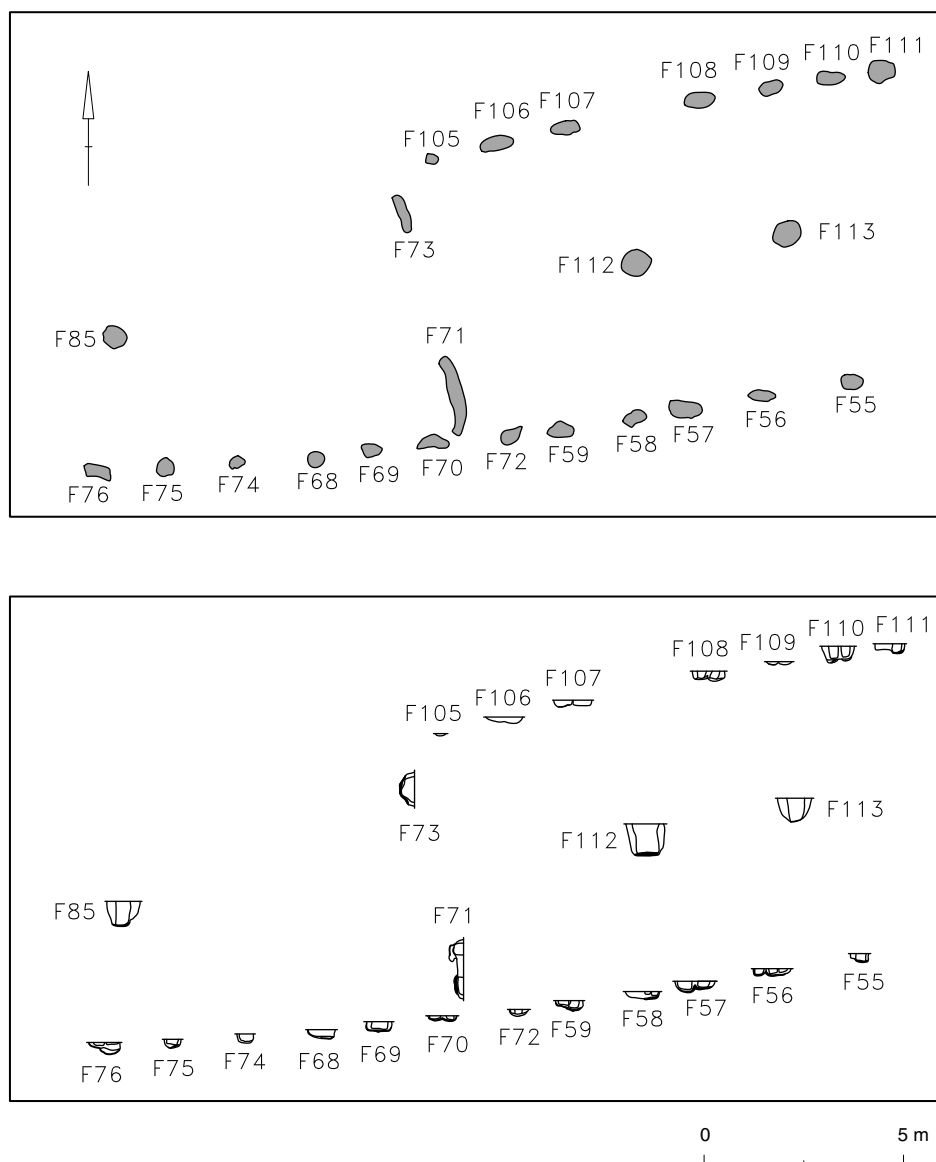


FIG. 3. – La maison : plan et coupes

l'ordre de 60 cm, ce qui, joint au bon état de conservation du site à cet endroit rend très improbable la présence, à l'origine, d'éléments supplémentaires dans la rangée centrale.

Si nous calculons, à présent, la distance qui sépare les poteaux de la rangée centrale entre eux, nous constatons qu'elle est de 3,15 m entre F112 et F113 alors qu'elle avoisine les 12,60 m entre F112 et F85. Deux fosses oblongues, perpendiculaires à l'axe de la maison et rapprochées ou tangentes aux parois latérales, se situent entre ces deux pieux et occupent ce que nous pouvons estimer être la partie centrale de la maison. En stratigraphie (fig. 5), F71 livre l'empreinte de deux poteaux. Le premier, situé coté nord, est circulaire avec un diamètre d'environ 30 cm, et

une profondeur conservée de 25 cm. Au sud, par contre, nous sommes manifestement en présence d'un pieu refendu puisqu'il témoigne, en coupe, d'un diamètre de 45 cm alors que la fosse de creusement, à cet endroit, n'excède pas les 30 cm. Il est, lui, conservé sur une profondeur de 15 cm. La distance entre ces deux éléments est de 60 cm. La seconde fosse transversale, F73, ne contient le fantôme que d'un seul pieu, refendu également (fig. 5). Approximativement centré, il est conservé sur une profondeur de 35 cm et présente des dimensions impressionnante. Sa largeur, relevée en coupe, est, en effet de 65 cm alors que la fosse de creusement ne dépasse pas, elle, les 35 cm de largeur à cet endroit.

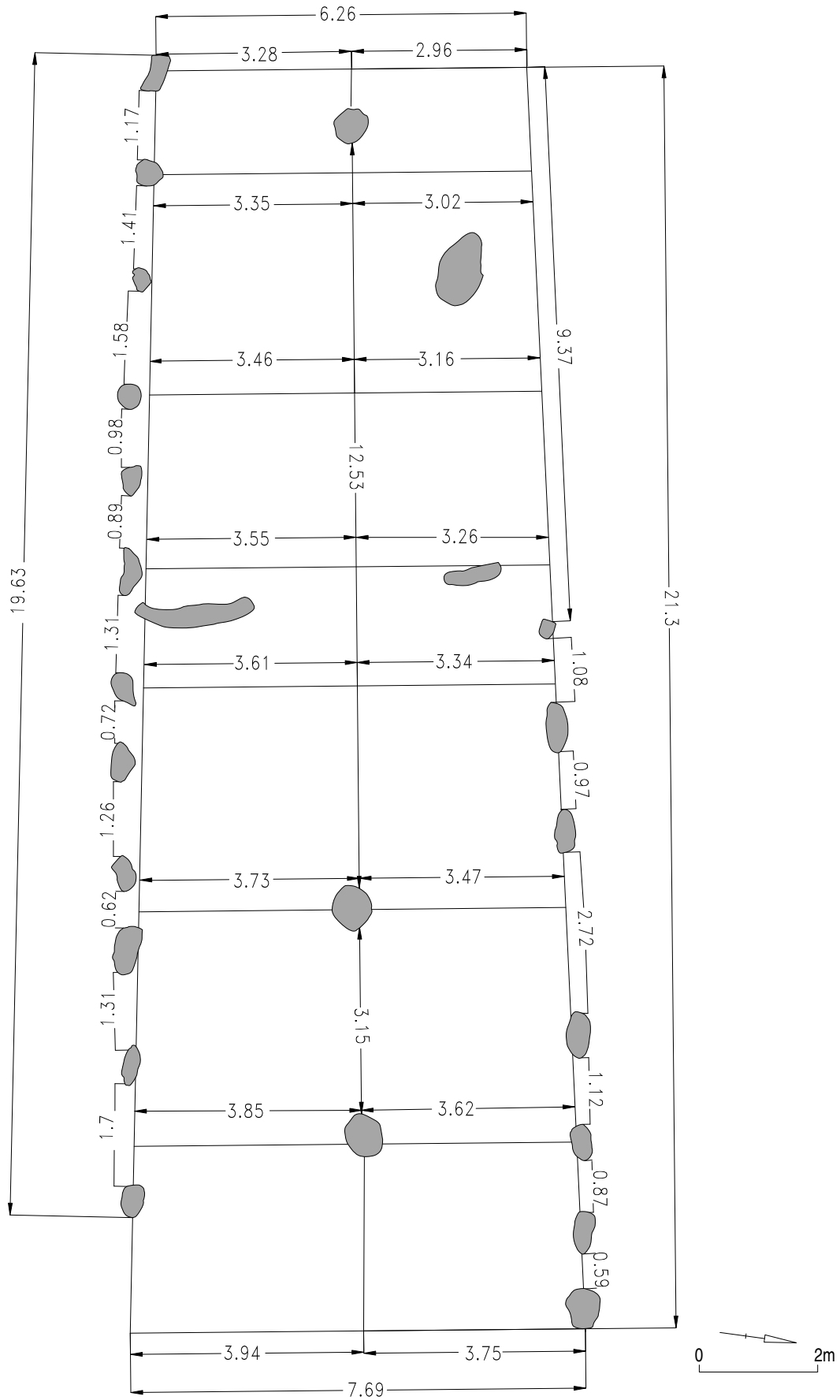


FIG. 4. - La maison : dimensions

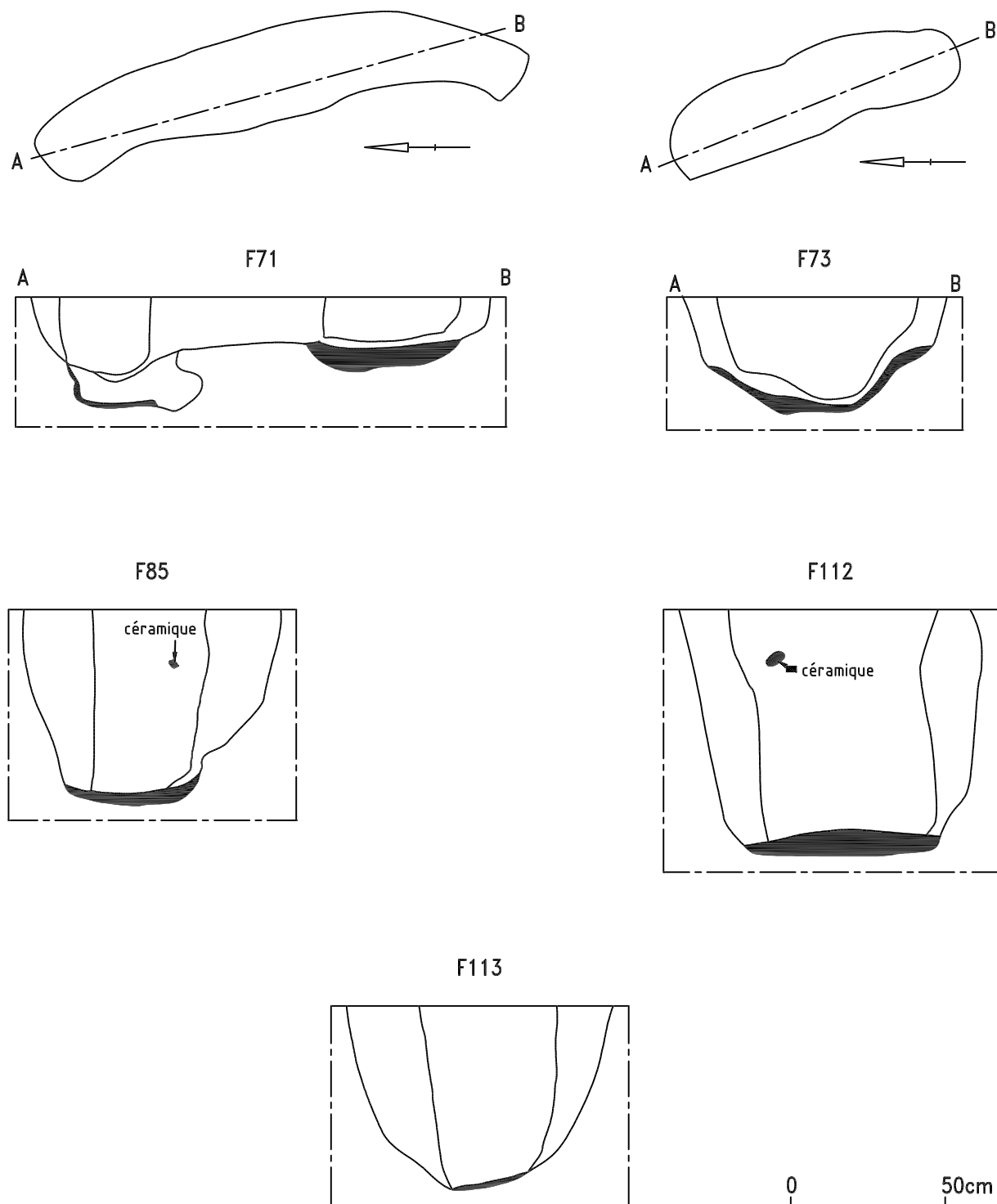


FIG. 5. – Maison : rangée centrale et fosses transversales

Dix-neuf empreintes de poteaux se répartissent de façon assez disparate sur les longs côtés de la maison, sept à l'emplacement de la paroi nord (fig. 6) et douze côté sud (fig. 7). Leurs formes, circulaire, subcirculaire ou ovale et leurs dimensions varient fortement en fonction du nombre de pieux implantés

dans la fosse de creusement. Les diamètres des piquets s'échelonnent de 15 à 35 cm avec une moyenne de 24 cm. Mieux conservée, la paroi sud nous montre des pieux assez irrégulièrement disposés. Les intervalles entre les empreintes varient entre 0,62 m et 1,58 m. Il ne faut cependant pas écarter l'hypothèse



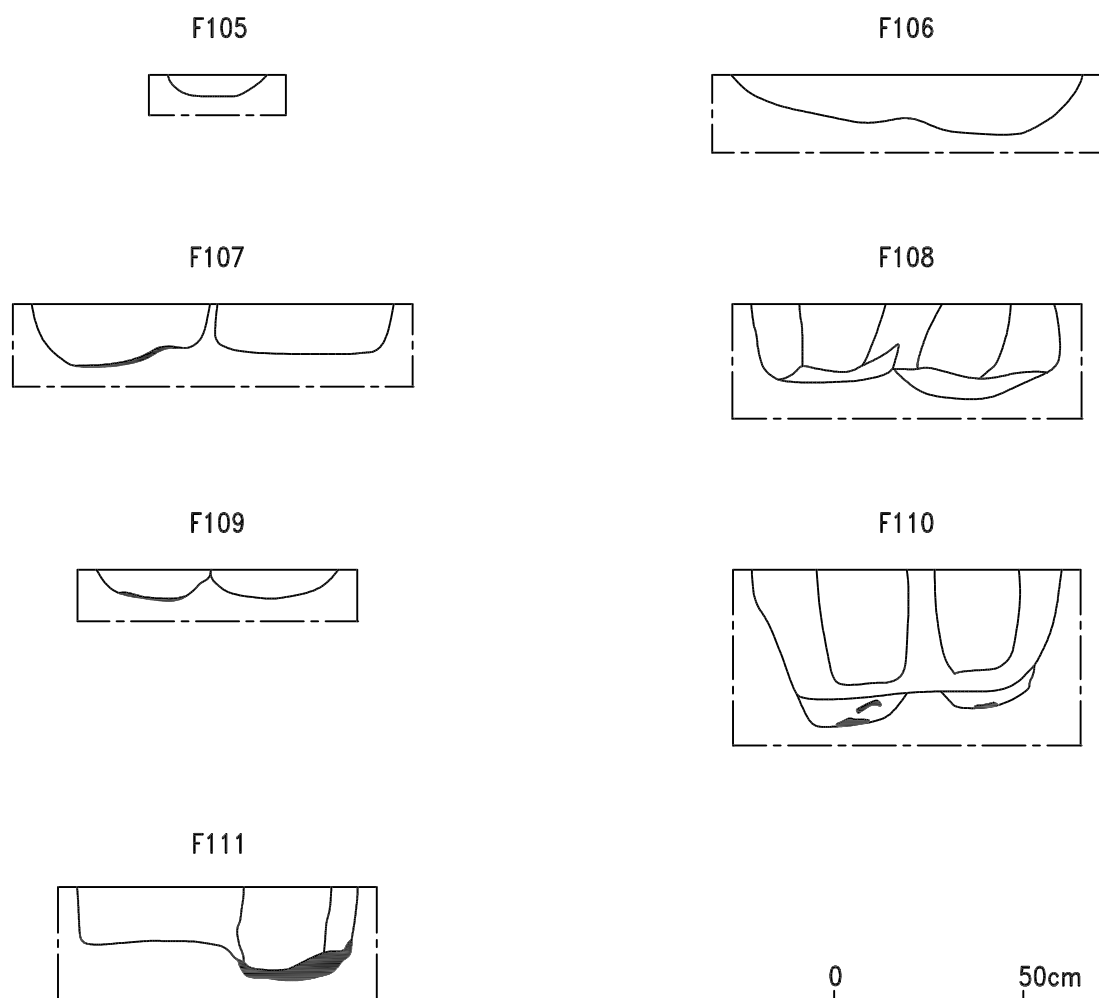


FIG. 6. – Paroi nord de la maison

de la disparition de certains éléments entre les éléments constitutifs de la paroi, par exemple entre F 68 et F 74. La paroi nord ne livre, elle, que sept pieux, avec, entre F 107 et F 108, un interstice très important de 2,72 m qu'il serait hasardeux d'interpréter comme une entrée. Une fois encore, la disparition de certains éléments, à cet endroit, paraît plus plausible.

Sur ces dix-neuf pieux, dix, soit plus de 50 %, présentent la particularité d'avoir été doublés et un onzième livre même le négatif de trois poteaux (F 56). Ce pourcentage était, sans doute, plus important à l'origine. Sur les sept pieux qui la constituent, la paroi nord témoigne de quatre pieux jumelés mais tant le profil que les dimensions de F106 semblent plutôt révélateurs de poteaux redoublés. Il est cependant apparu trop mal conservé pour se prononcer avec certitude sur le sujet. La même remarque peut être faite à propos de F105

qui n'a été retrouvé que sur une profondeur de 6 cm et que seule sa position dans l'axe de la cloison permet d'authentifier. Nous perdons, d'ailleurs, toute trace de la paroi vers l'ouest où l'érosion semble avoir été un peu plus prononcée.

La paroi sud nous livre, elle, douze pieux parmi lesquels on dénombre, avec certitude, cinq pieux doubles et un pieu triple. À l'exception de F 76, ces éléments semblent, *a priori*, plutôt se répartir dans la partie est de la cloison, sans qu'il nous soit possible de préciser s'il s'agit, là, d'un parti pris intentionnel. Vu la mauvaise conservation de l'autre paroi dans sa partie ouest, il ne nous est pas possible de faire des rapprochements sur ce sujet.

À la lecture du plan d'ensemble (fig. 2), nous distinguons deux petites structures circulaires, F 83 et F 84, qui, lors du décapage, présentaient le même aspect que les pieux de parois et avaient donc,

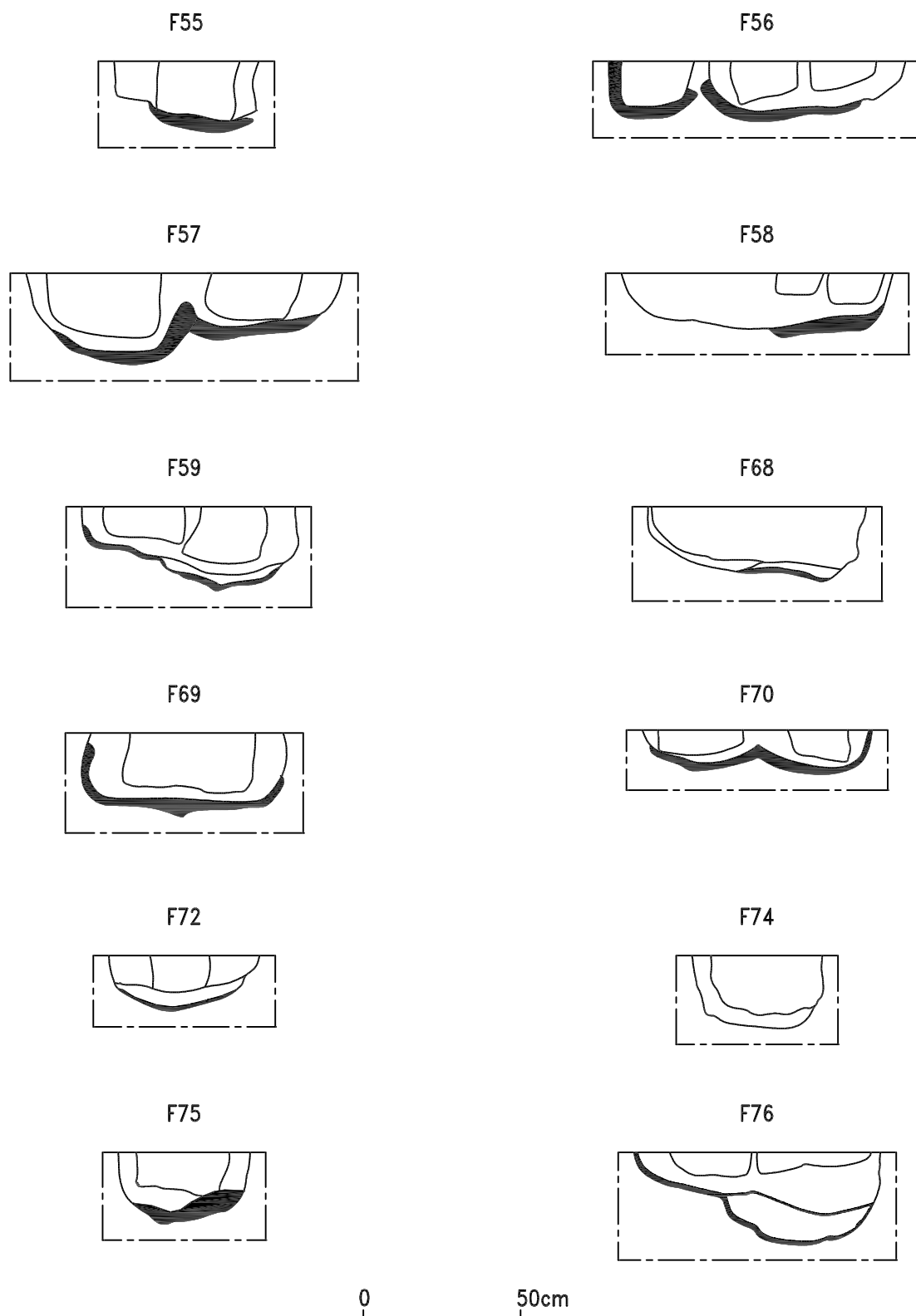


FIG. 7. – Paroi sud de la maison

de prime abord, été interprétées comme tels. Vu la position désaxée de F76 par rapport à l'orientation de la cloison sud, ces deux éléments semblaient se situer dans son

prolongement, ce qui conférerait au bâtiment un chevet en hémicycle. Il va sans dire qu'une disposition de ce type modifierait considérablement le plan trapézoïdal que nous

proposons en guise de restitution et, par voie de conséquence, l'attribution chronologique et culturelle de l'édifice.

Lors de la fouille cependant, ces deux structures ne présentaient aucun des éléments caractéristiques des empreintes de poteaux : pas plus de fantôme de pieux que de surface de compression ou de liséré d'oxyde de fer. À l'exception de F105 et F106, trop érodés mais situés, eux, à leur emplacement logique dans la paroi, tous les autres pieux de cloison présentent, au minimum, deux de ces indices. Il ne nous est donc pas permis d'interpréter ces deux traces comme empreintes de poteaux et par voie de conséquence d'envisager une variante au plan trapézoïdal.

Six fosses se situent dans les environs immédiats de la maison dont une, F86, se positionne dans son espace intérieur (fig. 2). En dehors de leur proximité, aucun élément ne permet de les mettre en relation avec le bâtiment, pas plus, d'ailleurs, que d'imaginer leur destination primitive. F60 semblait, en outre, plutôt caractéristique d'un arbre renversé que d'une structure excavée. Ces six structures se sont, aussi et malheureusement, révélées dépourvues de toute inclusion d'origine anthropique en dehors de quelques rares et minuscules particules de charbons de bois. À l'exception de F93 qui évoque une forme en cuvette, les différents profils sont parfaitement irréguliers. Aucune de ces fosses ne dépasse les 50 cm de profondeur ; F54, F82 et F86 ne présentent qu'un seul niveau de comblement alors que F53 et F93 en possèdent trois difficilement différenciables. Il n'y a donc aucun élément d'un quelconque intérêt à retirer de ces différentes structures pour notre étude, ce qui est particulièrement regrettable.

#### 4.2. Autres structures présentes sur le site

En dehors des éléments constitutifs de la maison ou situés dans ses parages immédiats, on recense encore la présence de 52 empreintes de poteaux probables, de dix fosses et de cinq traces de combustion. Ces différents éléments se positionnent presque exclusivement dans les parties nord et nord-est du site (fig. 2), la zone sud étant pratiquement vierge de structures. L'érosion ne semble pourtant pas avoir été plus prononcée de ce côté du chantier. Il est plus probable que nous soyons

en présence d'un secteur à faible densité de vestiges comme il est courant d'en rencontrer sur des sites fouillés extensivement.

Cinq traces de combustion ont donc été détectées lors de la phase de découverte, soit F45, F50, F125, F138 et F145. Ces différentes traces se présentent sous la forme de surfaces rubéfiées irrégulières, d'une épaisseur maximale de 2 cm, apparues directement sous la base de la couche de charruage et qui ne dépassent jamais une superficie globale de 50 cm<sup>2</sup>. Elles ne présentent aucune forme ni agencement révélateurs d'une activité humaine bien déterminée. De telles découvertes se révèlent très fréquentes dans la région et ne peuvent qu'exceptionnellement être assimilées à des structures archéologiques dans la mesure où elles sont susceptibles de se rapporter à n'importe quelle époque. De nos jours encore, il est fréquent de voir des agriculteurs brûler des résidus divers dans leurs champs.

Elles évoquent, certes, des aires de combustion de type foyer mais leur attribuer une origine ancienne serait hasardeux. En effet, même sur des sites à faible taux d'érosion, il convient encore de rajouter l'épaisseur de la couche de labour, soit environ 30 cm ce qui rend improbable la conservation de structures de type foyer qui devaient être faiblement enterrées à l'origine. C'est donc plutôt par souci d'exhaustivité que nous citons la présence de ces éléments sur le chantier et ce d'autant plus qu'aucun matériel archéologique ne leur était associé. Quelques particules de charbons de bois les accompagnaient mais trop menues et, dans tous les cas, trop dispersées que pour envisager une datation radiocarbone fiable.

Les empreintes de poteaux se disposent sans ordre apparent et ne permettent pas, *a priori*, de restituer le plan d'un autre édifice, même si leur nombre et leur densité dans ce secteur permettent de supposer la présence de plusieurs constructions. Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons sélectionné les poteaux qui présentaient des dimensions et des profondeurs d'enfouissement importantes et que nous pouvons donc supposer être destinés au support d'une quelconque toiture (fig. 8). Les autres éléments peuvent, eux, être assimilés à des éléments de paroi voire de palissade mais gardons quand même à l'esprit que l'authenticité de certains, mal conservés, n'est pas assurée à 100 %. Signalons, enfin,

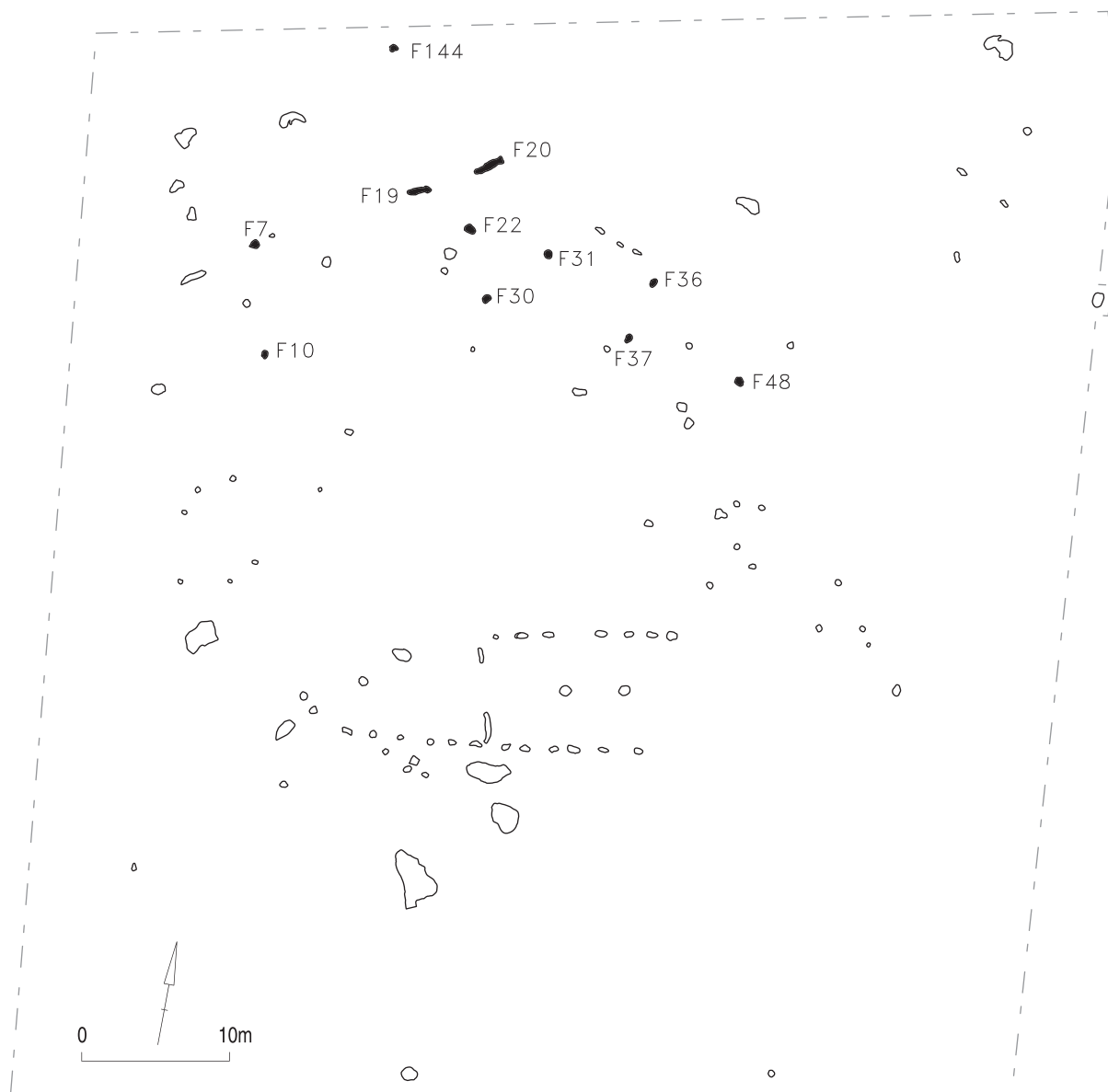


FIG. 8. – Pieux de grandes dimensions : répartition

que nous ne pouvons estimer en aucune façon la durée d'occupation du site et que les pieux n'étaient pas forcément tous en activité simultanément.

Nous pouvons constater, sur les figures 8 et 9, que seulement neuf empreintes présentent des caractéristiques suffisantes pour pouvoir être éventuellement assimilées à des pieux supports de charpente, soit F7, F10, F22, F30, F31, F36, F37, F48 et F144. Ils présentent tous, en coupe, des diamètres importants, soit 35 cm minimum pour F22 et F31, 40 cm pour F10, 45 cm pour F30, environ 50 cm pour F7, F37 et F48, 55 cm pour F144 et F36. Les profondeurs d'enfouissement conservées sont toutes comprises entre

20 et 30 cm à l'exception de F144 qui n'a été retrouvé que sur une quinzaine de centimètres mais dont l'identification comme poteau n'est pas douteuse.

L'idéal serait, bien sûr, d'arriver à agencer ces différents éléments entre eux en déterminant certaines formes d'alignements, mais force nous est de reconnaître que rien de bien concret ne se dégage de cette méthode. Les distances qui séparent ces pieux entre eux sont, en outre, souvent importantes et les petites empreintes que nous assimilons à des pieux de parois ne nous apportent guère plus d'informations. F33, F34 et F35 semblent bien s'aligner de façon régulière avec des intervalles semblables à ceux mis en évidence pour la

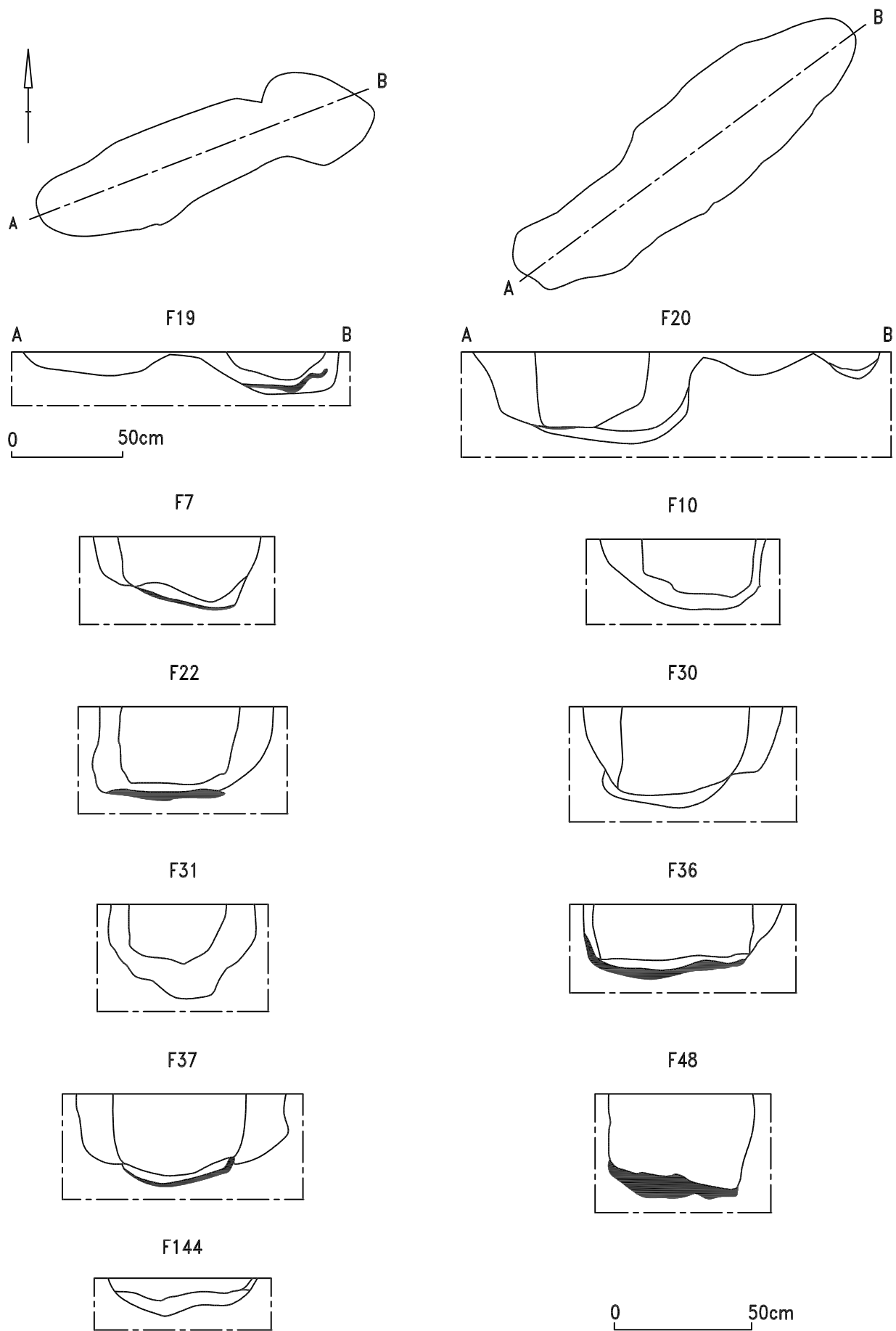


FIG. 9. – Pieux de grandes dimensions : coupes

maison, F39 et F44 sont des pieux doubles en tous points semblables à ceux observés dans les parois mais ces deux constatations ne peuvent guère être considérées comme particulièrement révélatrices.

Une piste plus sérieuse peut cependant être envisagée via F19 et F20 (fig. 9). Nous sommes là en présence de deux structures en tous points semblables aux deux fosses transversales, F71 et F73, observées à l'intérieur du bâtiment. F19 révèle la présence d'un pieu, peut-être refendu, de 45 cm de section dans sa partie est et d'un éventuel second poteau dans sa partie ouest comme semble nous l'indiquer la coupe de la fosse à cet endroit. Le sédiment, gris avec des précipitations diffuses de rouille dans la partie inférieure, évoque, quand à lui, une surface de compression. F20 contenait un pieu refendu d'environ 55 cm de section dans sa partie sud-ouest et un second élément d'environ 25 cm côté nord-est. Au vu de la stratigraphie, la présence d'un troisième élément dans la partie centrale de la fosse n'est pas non plus à exclure.

La distance qui sépare F19 de F20 est de 3,05 m (fig. 10) alors qu'elle est de 3,27 m entre F71 et F73, soit des valeurs quasiment identiques. Dans ce cas de figure, F22 et éventuellement F144 pourraient être assimilés à des poteaux de la rangée centrale. Ils présentent, en effet, les dimensions requises pour cela et, si nous traçons une perpendiculaire à l'axe de F19 et F20, on constate que les deux poteaux se positionnent approximativement à équidistance des deux fosses latérales. Autre indice troublant, la distance qui sépare F22 de F144 est de 12,44 m alors qu'elle est de 12,53 m entre F85 et F112. Avec nettement plus d'imagination, on pourrait proposer que F30 et F31 soient les reliquats conservés de deux autres fosses transversales que l'érosion aurait fait disparaître en grande partie.

Dans tous les cas, compte tenu du peu d'éléments en notre possession, l'important est davantage de proposer la présence d'un second édifice à cet endroit que de conjecturer sur son plan. Maintenant, et pour autant que nos déductions soient valables, il convient quand même de signaler que cette deuxième maison aurait une orientation radicalement différente de la première. Ceci dit, au vu du seul élément de comparaison réellement probant dont nous disposons, soit le village de

Mairy (voir *infra*), cette différence d'orientation ne constitue pas un obstacle majeur à cette interprétation.

Enfin, pour en terminer avec les structures mises au jour au cours de cette campagne, il faut encore signaler la présence de dix autres fosses qui ne présentent aucune forme de groupement ou de répartition particulière. Elles sont généralement de petites dimensions puisqu'une seule d'entre elles, F140 présente une longueur maximale supérieure à 1,50 m. Elles sont, en outre, conservées sur des profondeurs particulièrement réduites puisque sept d'entre elles ne dépassent pas les 20 cm d'enfouissement et que les trois dernières culminent aux environs de 30 cm. Corollaire possible, bien que surprenant, de ce mauvais état de conservation, elles ne présentent jamais qu'un seul niveau de comblement. Le sédiment de remplissage, très homogène, varie du gris au gris brun, et se différencie très difficilement du sédiment pédologique. Au même titre que les six fosses situées dans les environs immédiats de la maison, elles n'ont livré pratiquement aucun élément d'origine anthropique hormis quelques fragments de terre rubéfiée et des particules de charbon de bois, une fois encore, très dispersées.

## 5. LE MATÉRIEL

Au vu de ce qui précède, on aura deviné que le matériel archéologique brille plutôt par son absence. À titre personnel, il ne nous a jamais été donné d'observer une telle pénurie sur un site archéologique. Il convient de rappeler ici que l'emprise totale des fouilles se développe quand même sur 5 000 m<sup>2</sup> et livre plus de 90 structures parmi lesquelles on dénombre la présence de seize fosses. Le phénomène d'érosion ne semble pas devoir être évoqué pour expliquer ce fait. Elle apparaît très limitée dans le secteur de la maison, où l'on dénombre la présence de six fosses, et assez raisonnable dans les autres secteurs.

L'inventaire a donc été très rapidement réalisé puisque, en dehors de quelques éléments lithiques naturels et fragments de terre cuite informes, on recense la présence, en tout et pour tout, de 24 tessons de céramique et de neuf silex taillés. Ces différents éléments se

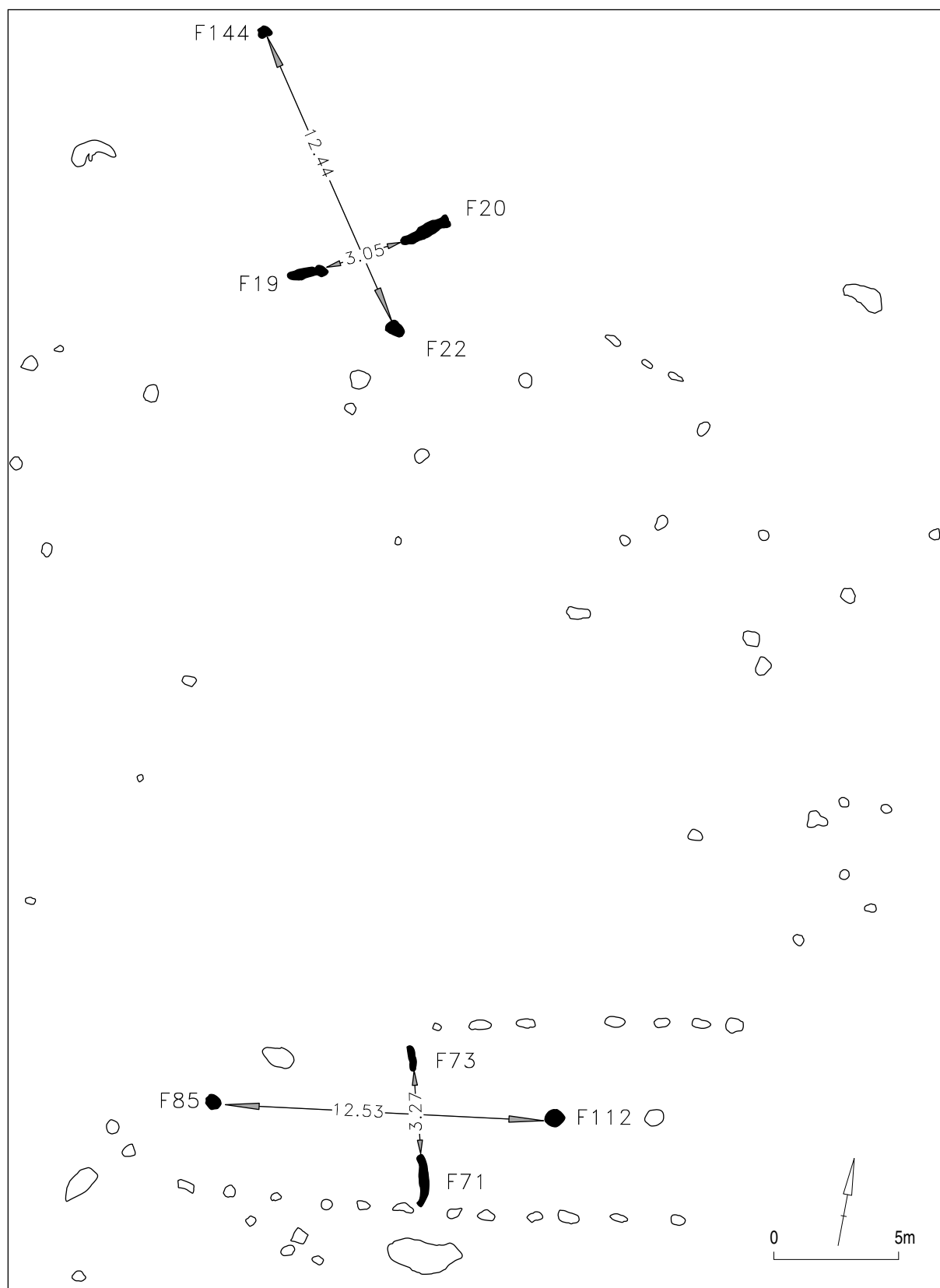


FIG. 10. – Deuxième maison ?

répartissent, de surcroît, entre quatorze structures. À ce corpus viennent s'ajouter quelques rares fragments de silex, grès et galets de quartz éclatés sous l'action du feu. Au niveau débitage, on peut dénombrer trois esquilles, quatre éclats et deux éléments laminaires dont le plus grand ne dépasse pas 3 cm de longueur.

La céramique est donc représentée par 24 éléments dont le plus important mesure 4 cm sur son plus long côté pour 2 cm sur l'autre. On distingue la présence de deux fragments de bord d'à peine 2 cm<sup>2</sup>. Ils présentent des parois minces, environ 5 mm d'épaisseur, un bord arrondi et sont lissés intérieurement comme extérieurement. Les teintes sont noires sur les deux faces pour l'un, noire et brune pour l'autre. Vu leurs dimensions, aucun profil n'est, bien sûr, reconstituable. Les autres éléments s'identifient tous à des fragments de panse. Leur épaisseur varie entre 7 et 10 mm, le dégraissant est constitué de petits fragments de quartz, entiers ou sommairement pilés. Ils sont apparemment bien cuits; les teintes varient fortement : du noir au rouge orange en passant par le beige et le brun.

## 6. DATATION PAR THERMO-LUMINESCENCE

Vu le matériel découvert, ce n'est évidemment pas les typologies, lithique ou céramique, qui peuvent nous permettre de proposer une quelconque attribution, chronologique ou culturelle, pour l'occupation de *Lantremange-rue du Limbourg*. Les cinq aires de combustion repérées sur le site sont, elles, beaucoup trop incertaines (voir *infra*) pour envisager une datation archéomagnétique. Des restes de charbons de bois ont, certes, été observés dans le comblement de quelques structures, en cela compris les poteaux qui supportaient la toiture de la maison. Elles n'apparaissent cependant que sous la forme de minuscules particules disséminées, de surcroît, dans le sédiment de remplissage sans aucune espèce de concentration. Il ne nous a, dès lors, pas été possible d'effectuer des prélèvements pour une éventuelle datation radiocarbone.

Finalement, en dehors des spécificités du plan de la maison, l'approche chronologique a pu être effectuée par le biais de la thermoluminescence. Nonobstant la pauvreté navrante du matériel, nous avons quand même eu la

compensation de retrouver 18 des 24 tessons dans trois des éléments affectés au support de la charpente du bâtiment. Dix fragments proviennent ainsi de F 112 et quatre de F 85, soit deux des trois poteaux de la colonnade centrale. Les quatre derniers proviennent, eux, de F 73, c'est-à-dire une des deux fosses transversales qui compartimentent l'espace intérieur.

Nous nous sommes donc adressés à Nick Debenham, du *Quaternary TL Surveys* à Nottingham. Ce dernier a, dans un premier temps, demandé à pouvoir effectuer des tests préliminaires sur la céramique, histoire de s'assurer que leurs propriétés TL étaient suffisantes pour effectuer une étude de ce type. Ce premier examen s'étant révélé positif, une série de mesures destinées à évaluer les radiations Gamma du loess ont ensuite été effectuées sur le site et ce, à l'emplacement même de la maison. Ces mesures ont été enregistrées à deux profondeurs différentes, soit 30 et 60 cm sous le niveau de décapage, ce qui était suffisant pour couvrir avec certitude les niveaux d'origine des tessons.

À l'arrivée, les résultats sont les suivants :

F 73	5,390 ± 0,370 kA BP,
F 85	5,530 ± 0,470 kA BP,
F 112	4,630 ± 0,340 kA BP,
F 112	4,600 ± 0,400 kA BP.

Pour cette datation, c'est l'année en cours qui fait office de BP. F 73 et F 85 offrent donc des datations similaires et s'accordent pour situer l'édifice vers le milieu ou dans la première moitié du quatrième millénaire av. J.-C. Reste que les datations effectuées sur deux tessons de F 112 convergent vers une date légèrement plus récente. D'après Nick Debenham, cette différence pourrait s'expliquer par certaines formes potentielles de pollution présentes dans le comblement de F 112 et il considère les dates les plus anciennes comme les plus probables.

Nous pouvons donc raisonnablement situer la maison de Lantremange en pleine période de la civilisation Michelsberg. Si nous replaçons dans un cadre strictement local, ces dates sont à mettre en concordance avec une série de datations effectuées sur des sites, funéraires ou d'habitat, en Belgique (Cauwe *et al.*, 2001 : 79). On constate, à la lecture du tableau récapitulatif, que le site de *Lantremange-rue du Limbourg* appartiendrait plutôt à la phase finale de cette civilisation dans nos régions.



## 7. INTERPRÉTATION ET COMPARAISONS

Le plan de la maison la plus complète mise au jour à Lantremange se révèle très intéressant bien que s'intégrant dans un schéma architectural assez simple : un édifice trapézoïdal à deux nefs avec toiture à double pente et dont les poteaux de paroi jouent obligatoirement un rôle porteur pour les chevrons de toiture. Peut-être faut-il voir là une des raisons du redoublement fréquent des poteaux qui constituent les parois latérales. L'édifice est pratiquement orienté est-ouest avec la grande façade située à l'est. Les deux nefs présentent des dimensions approximativement égales, encore que celle située au sud soit plus large, en moyenne de 10 % que la nef nord.

Au niveau de la conception, on observe un souci manifeste de réserver, dans les parties centrales et arrières, un vaste espace dépourvu de poteaux centraux. Ce parti pris architectural a eu pour conséquence que la portée entre les pieux F85 et F112 est d'environ 12,50 m pour 2,62 m entre F112 et F113. Si l'on exclut l'hypothèse d'un espace intérieur non couvert qui aurait amené une interruption de faîtage, cette portée apparaît excessive. Pour conserver sa rigidité, une poutre faîtière de cette dimension devrait présenter une section et un poids considérables, *a priori* peu évidente à mettre en œuvre avec les moyens de l'époque.

Il convient donc d'imaginer un système de support intermédiaire, rôle qu'assumaient sans doute les deux fosses transversales contiguës aux parois. Elles contenaient au minimum trois pieux dont deux refendus avec la plus grande section disposée perpendiculairement à l'axe du bâtiment. Plusieurs moyens techniques sont envisageables pour un soutènement via ces deux éléments mais il convient de préciser que les trois pieux retrouvés dans ces fosses étaient disposés verticalement et non pas inclinés vers la partie interne du bâtiment. Nous pouvons donc exclure qu'ils aient été disposés de manière à se rejoindre sous la poutre faîtière et à en assurer ainsi le support.

Si nous replaçons à présent ce bâtiment dans son contexte chronologique et culturel, soit celui de la civilisation Michelsberg dans nos régions, force nous est de reconnaître que les sites susceptibles de nous fournir des éléments de comparaison se révèlent

excessivement rares. Personnellement, nous ne voyons des rapprochements possibles qu'avec le site des « Hautes Chanvières » à Mairy dans les Ardennes françaises (Marolle, 1987, 1989 et 1998) où tout un village de cette époque a été mis au jour et, éventuellement, avec le site de Dampierre-le-Château « Liévaux », en France également, mais cette fois dans l'Argonne (Dugois *et al.*, 2002).

À Dampierre-le-Château, une intervention préventive sur un site de l'âge du bronze a permis la découverte d'un grand bâtiment trapézoïdal de 19,60 m de longueur (fig. 11). En tenant compte d'une marge d'erreur, nous serions donc en présence de dimensions voisines de celles de Lantremange, soit 21,30 m. Les façades apparaissent cependant nettement moins développées puisqu'elles ne mesurent, respectivement, que 5,50 m et 3,70 m. Cinq pieux compartimentent son espace interne avec une portée maximale de 9,20 m. Les ressemblances avec notre maison s'arrêtent cependant à ce niveau puisque l'édifice de Dampierre-le-Château ne présente pas de fosses internes transversales et que les pieux de parois ne sont apparemment pas dédoublés. Dernière précision, elle a été datée, par radiocarbone, de la seconde moitié du 4<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

C'est cependant le site bien connu de Mairy qui nous fournit les éléments de comparaison les plus probants (fig. 12). Là, c'est le plan partiel de tout un village Michelsberg qui a été exploré au cours de fouilles préventives échelonnées sur une dizaine d'années. L'occupation a été suivie sur une superficie très importante, environ 18 hectares, mais, apparemment, il n'a pas été possible d'évaluer avec certitude le développement de l'implantation originelle. Les estimations font quand même état d'une surface totale de 30 à 40 hectares. Ce village était ceinturé d'un fossé qui a été suivi sur 570 m de longueur. Pour autant que l'on puisse en juger d'après le plan, cette distance ne couvre cependant qu'une partie restreinte de l'enceinte primitive. Deux sépultures, 206 fosses-silos et, surtout, vingt-trois bâtiments y ont été mis au jour.

Ces bâtiments présentent des plans, des orientations et des dimensions très variables, depuis une vingtaine de mètres jusqu'à 60 m de longueur pour le plus imposant. Ces bâtiments témoignent toutefois d'une constance qui nous intéresse au plus haut point : la présence

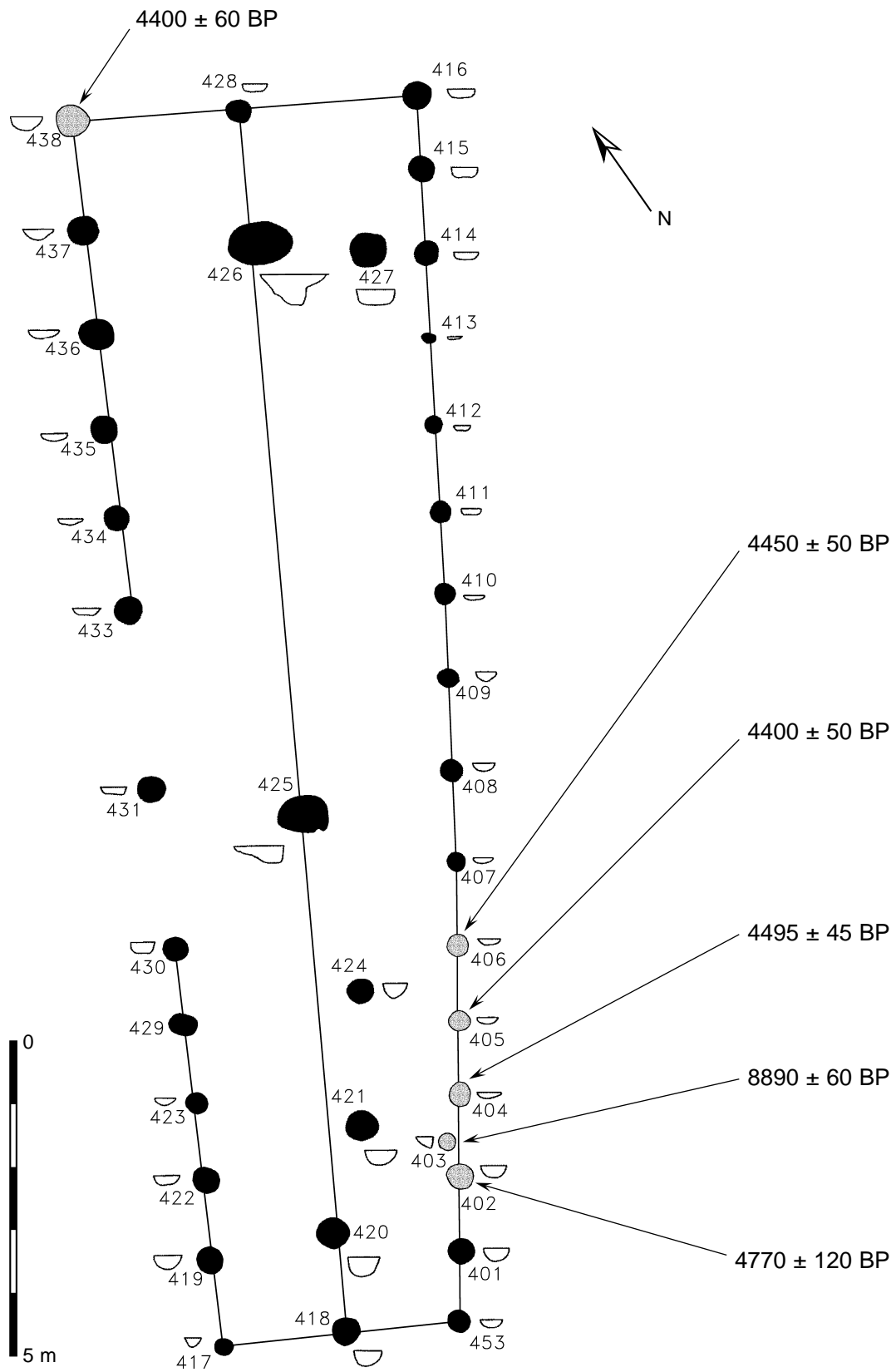


FIG. 11. – La maison de Dampierre-le-Château, d'après Dugois *et al.* (2002)

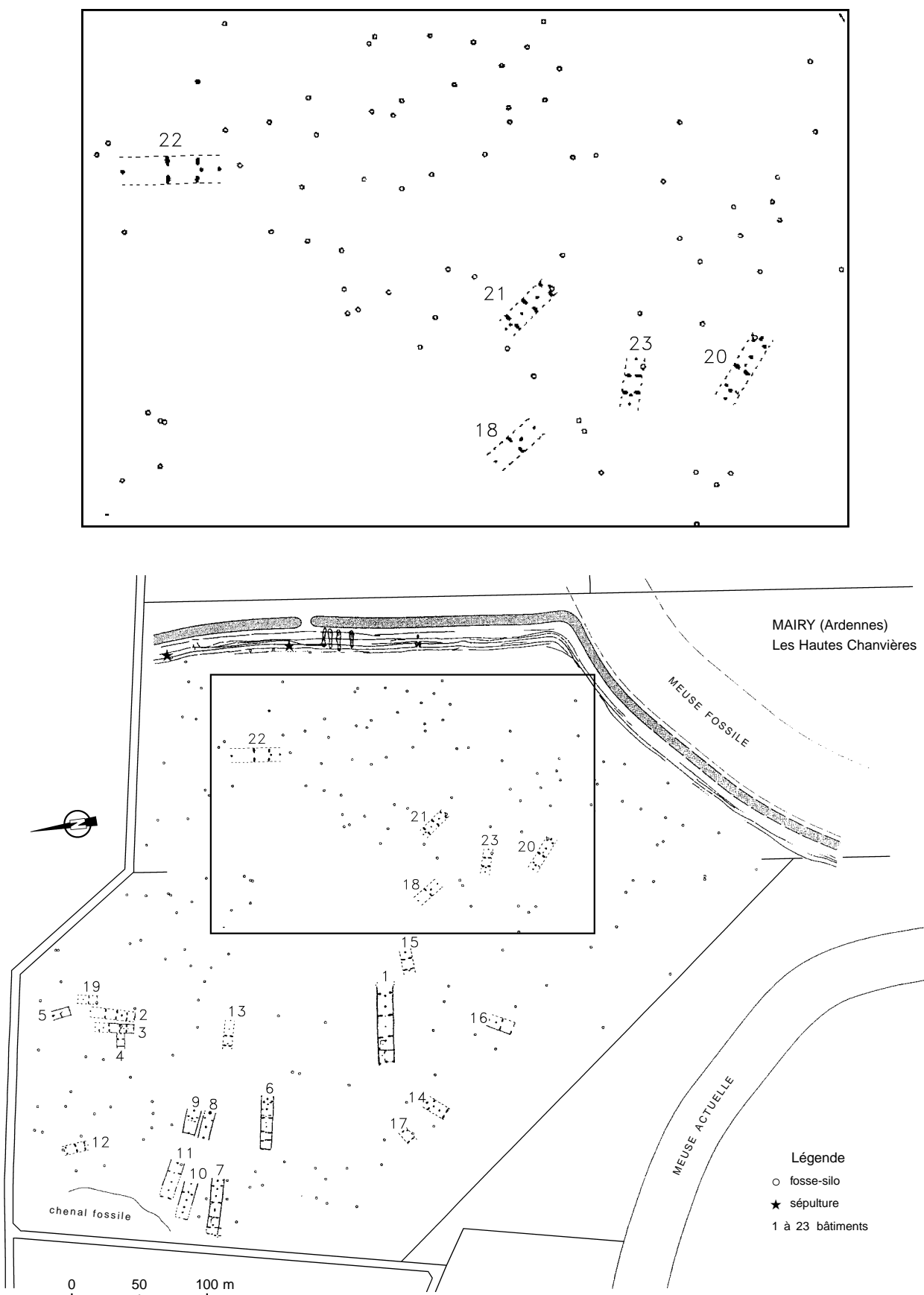


FIG. 12. – Le village de Mairy, d'après Clément Marolle (1989)

de fosses transversales contiguës aux parois, là où les portées semblent trop importantes pour une faitière unique. Pour ne citer qu'un exemple, la maison 1 présente, entre deux éléments de sa rangée centrale, une distance de 15 m qui n'est pas sans évoquer les 12,58 m qui séparent F85 de F112 ou les 12,44 m entre F22 et de F144 (fig. 10). Dans ce cas également, des fosses transversales semblent faire office de supports intermédiaires. Ces éléments peuvent, en outre, contenir jusqu'à quatre poteaux avec l'utilisation courante de bois refendus, comme il nous a été permis d'en observer en F20, F71, F73 et sans doute en F19.

Pour autant que nos présomptions sur l'existence d'une deuxième maison à Lantremange soient fondées (fig. 10), nous pouvons constater que ces deux ensembles présenteraient des orientations radicalement différentes, quasi à angles droits. Sous réserve de la contemporanéité des différents édifices, cette caractéristique est tout particulièrement perceptible sur le plan de Mairy où des orientations nord-sud voisinent également avec des orientations est-ouest.

Les plans des bâtiments de Mairy sont généralement rectangulaires ou subrectangulaires, ce qui les différencie du plan de Lantremange qui témoigne d'un parti pris trapézoïdal. Nous ne disposons cependant pas d'une description précise de tous les édifices mis au jour à Mairy. Les parois latérales pouvaient se présenter sous deux formes : des fossés longitudinaux dans lesquels venaient s'implanter les pieux de cloison, éventuellement sur sablière basse, ou de simples poteaux en fosse disposés à intervalles réguliers. Dans ce deuxième cas de figure, nous ne possédons, personnellement, pas d'informations sur leur éventuel redoublement.

Parmi les vingt-trois maisons mises au jour sur le site, celle qui semble, *a priori*, montrer les analogies les plus fortes avec la nôtre est sans conteste la maison 18 (fig. 12). Nous ne disposons cependant pas de représentation détaillée de cet édifice si bien qu'il ne nous est permis de l'appréhender que *via* le plan d'ensemble du site. Il nous est donc impossible de nous faire une idée de sa forme et de ses dimensions exactes. De prime abord, il semble présenter une

disposition en tout point semblable à celui de Lantremange. La rangée centrale ne comporte que trois poteaux, dont deux assez rapprochés situés dans la partie sud-est. Apparemment assez éloigné, le troisième poteau se positionne à l'extrémité nord-ouest de la maison et seulement deux fosses transversales occupent l'espace central. Ce bâtiment ne présente cependant pas un plan trapézoïdal mais, tout au plus, subrectangulaire.

## 8. CONCLUSIONS

Malgré le faible développement de l'emprise, on peut, sans conteste, affirmer que l'intervention de sauvetage effectuée rue du Limbourg à Lantremange s'est révélée d'un intérêt supérieur à tout ce que l'on aurait pu imaginer au moment d'entreprendre des sondages. Il est piquant de rappeler que, sauf exception, ce type de travaux, soit la construction d'une simple maison individuelle, est unanimement considéré comme peu intéressant et trop peu destructeur pour mériter une intervention préventive. Il serait évidemment irréaliste et matériellement impossible de vouloir intervenir systématiquement pour chaque maison nouvellement construite, mais on peut quand même garder à l'esprit qu'un simple suivi occasionnel peut générer d'excellentes surprises.

C'est, bien sûr, la découverte d'au moins une maison attribuable à la civilisation Michelsberg et assez convenablement préservée qui constitue l'intérêt majeur de ces fouilles. À cela s'ajoute la présence probable d'un second édifice. Certes, les occupations du Néolithique moyen ne sont pas rares en Belgique, qu'il s'agisse d'habitats, fortifiés ou non, de sites d'extraction ou de sépultures collectives, mais c'est, sans doute, la première fois qu'un plan de bâtiment est attesté avec certitude. Cet intérêt dépasse d'ailleurs le cadre régional strict puisque les constructions de cette époque se révèlent particulièrement rares également au niveau européen. Nous n'avons certes pas dépouillé toute la littérature relative à cette période dans les contrées limitrophes mais, à notre connaissance du moins, seules les occupations de Mairy et, dans une moindre mesure, de Dampierre-le-Château nous fournissent des éléments de comparaison valables.

Au niveau du matériel, tant lithique que céramique, nous ne pouvons qu'acter et regretter une incroyable carence en découverte pour laquelle nous ne voyons aucune explication. L'emprise n'est certes pas fort étendue, mais seize fosses, de dimensions parfois relativement importantes, ont, quand même, été reconnues. Finalement, l'essentiel du rare matériel céramique exhumé provient, heureusement pour l'attribution chronologique, du comblement des pieux de la maison. Dans la mesure où aucun prélèvement de charbons de bois ne pouvait raisonnablement être effectué, la datation absolue du site de Lantremange-*rue du Limbourg* ne repose que sur le résultat de la thermoluminescence. Ce dernier peut, cependant, être considéré comme parfaitement crédible. Elle concorde aussi très bien avec l'attribution culturelle qu'il nous est permis de proposer après comparaison de notre maison avec les bâtiments du village de Mairy-*Les Hautes Chanvières*.

Finalement, le résultat le plus important de cette petite intervention de sauvetage réside peut-être dans le potentiel archéologique que ce site est encore susceptible de receler. Nul ne peut présager de l'importance et de l'intérêt d'une occupation archéologique, mais, dans le cas de Lantremange, plusieurs indices permettent de se montrer raisonnablement optimiste. L'érosion, tout d'abord, qui peut être qualifiée de très modérée pour la région mais qui est quand même susceptible de varier fortement sur de courtes distances. La situation de l'emprise, ensuite, en bordure d'un petit village de campagne avec, donc, de vastes étendues encore disponibles.

Il y a aussi ces deux ramassages d'artéfacts lithiques effectués non loin de nos fouilles. Ils ne peuvent pas être attribués culturellement avec précision mais, à tous les coups, ils n'apparaîtraient pas incongrus dans un contexte néolithique moyen. Il y a, enfin, ce fossé découvert rue d'Elbeck et qui ne peut être attribué à aucune période avec certitude. Il est certes distant de notre site d'environ 300 m mais si l'on tient compte, à Mairy, de la surface fouillée (18 hectares), de la superficie totale estimée (30 à 40 hectares) et de la longueur du fragment de fossé découvert (570 m) on ne peut qu'espérer que les fouilles pourront être poursuivies à l'avenir dans les environs.

## ANNEXE

### Rapport de l'intervention pédologique sur le site de Lantremange

Kaï FECHNER

La découverte d'un bâtiment sur poteaux en bois et torchis au plan plus ou moins complet, peu ou pas érodé, a motivé l'intervention pédologique. Il se situe sur un plateau avec un très léger pendage vers le sud-sud-ouest. Les objectifs en étaient :

- de confirmer l'absence ou la faiblesse de l'érosion et de tenter sa quantification ;
- de tenter une cartographie des éléments du sol qui permet de rechercher des différences entre les parties de la maison, notamment en ce qui concerne l'architecture intérieure et les activités de l'homme.

Deux démarches de terrain étaient ici utiles : la recherche et la description d'un ou plusieurs profils dans le sol en place ; l'échantillonnage de la surface selon un système en damier, dans et autour de la maison.

L'étude d'un profil au milieu de la partie orientale de la maison, adjacent à l'est au pieu F112, semble confirmer que l'érosion est très limitée (15 à maximum 25 cm) dans toute la zone correspondant à la maison. En effet, on se situe dans l'horizon  $B_{22t}$  jusqu'à 75 cm, dans l'horizon  $B_{23t}$  jusqu'à 90 cm de profondeur sous la surface de labour. En rajoutant 25 cm de labour actuel et 10 cm de décapage supplémentaire, la base de l'horizon  $B_{2t}$  se situe à 125 cm, alors que cet horizon atteint 140 à 150 cm de profondeur lorsqu'il n'y a aucune érosion. Ce taux exclut dès à présent l'érosion en tant que facteur principal de disparition des poteaux aux deux extrémités de la maison. Des échantillons en vrac ont été prélevés à 15, 45, 65, 85 et 105 cm sous le décapage, afin de confirmer ce taux d'érosion et/ou de servir de profil de référence vertical pour l'éventuelle cartographie des éléments du sol.

Environ 15 mètres à l'ouest de la maison, légèrement en aval, le bord est de la route, profondément encaissée, permet de contrôler ce taux d'érosion à un autre endroit. Ici, la base de l'horizon  $B_{2t}$  se situe au minimum à 95 ou 105 cm de profondeur (selon l'épaisseur que l'on attribue au labour subactuel avant son remaniement par l'aménagement ou l'entretien de la route). Une érosion de maximum

35 à, moins probablement, 55 cm peut être reconstituée pour cet endroit. Elle reste donc très limitée, même légèrement en aval de la maison.

Au niveau de la maison, elle reste donc compatible avec une cartographie des éléments du sol. L'absence, dans les profils de référence, de phénomènes de forte hydromorphie exclut par ailleurs le risque de déplacement latéral significatif de ces éléments après leur mise en place.

À noter cependant que seuls les éléments qui se marquent encore de nos jours à environ 50 cm (labours actuels et érosion) en dessous de la surface originelle occupée par les habitants de la maison pourront encore être analysés. Sur plusieurs sites, nous avons appliqué une telle démarche avec beaucoup de succès pour le phosphate (total, organique et inorganique, ainsi que le rapport entre ceux-ci). Elle est en cours d'expérimentation pour les phytolithes, mais surtout pour la susceptibilité magnétique, dont les résultats ont une forte complémentarité (foyers, zones de passage) avec ceux des phosphates (étables, restes végétaux).

Les échantillons pour la cartographie se situent comme suit :

- N<sup>os</sup> 1–28 : décapage autour de la maison ;
- N<sup>os</sup> 29–32, 60 : profil de référence P1 ;
- N<sup>os</sup> 33–34 : fond humifère et lentille de comparaison du pieu F112 ;
- N<sup>o</sup> 35 : horizon de labour actuel à environ 10 m au sud-est de la maison ;
- N<sup>os</sup> 36–59 : décapage dans la maison.

Outre la cartographie des différences internes dans la maison (voir plus haut), la cartographie vise aussi la matérialisation des bords de la maison aux endroits où ces derniers sont démunis de poteaux, soit aux deux extrémités de la maison. Les résultats de cette cartographie seront publiés ultérieurement.

## Bibliographie

- CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. « The Middle and Late Neolithic », in N. Cauwe, A. Hauzeur & P.-L. VAN BERG (éd.), *Préhistoire en Belgique, Anthropologica et præhistorica*, 112 : 77–89.
- DUGOIS F., FECHNER K. & RAYMOND K., 2002. « Dampierre-le-Château « Liévaux » : un bâtiment trapézoïdal de la 2<sup>e</sup> moitié du quatrième millénaire découvert dans l'Argonne marnaise : premiers résultats », *Internéo*, 4 : 9–13.
- DE PUYDT M. & LOHEST M., 1887. « Notice sur des stations de l'âge de la pierre polie et des découvertes d'objets de la même époque aux environs de Liège, Namur, etc... », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, V : 66–89.
- JADIN I., HAECK J. & HAUZEUR A., 1993. « À propos de la découverte fortuite d'un site fossoyé à Oleye-Elbeck », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, 33 : 51–58.
- MAROLLE C., 1987. « Le site des “Hautes Chanvières” à Mairy (Ardennes). Un bâtiment du Néolithique moyen – Culture Michelsberg », *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 11 : 55–60.
- MAROLLE C., 1989. « Le village Michelsberg des Hautes Chanvières à Mairy (Ardennes) », *Gallia Préhistoire*, 31 : 93–117.
- MAROLLE C., 1998. « Le site Michelsberg des “Hautes Chanvières” avec bâtiment et enceinte à Mairy, Ardennes-France, Die Michelsberg Kultur und ihre Randgebiete-Probleme der Entstehung, Chronologie und des Siedlungswesens », *Materialhefte zur Archäologie*, 43 : 21–28.

Adresses des auteurs :

Jean Philippe MARCHAL, Nelle DE BEUCKELEER,  
Jules HAECK et Sabine LOICQ  
Rue de la Grotte, 128  
B-4400 Flémalle  
Marchal@ramioul.org  
DeBeuckeleer@ramioul.org  
Chercheursdelawallonie@ramioul.org  
Loicq@ramioul.org  
Kai FECHNER  
ULB CP 160/13  
Avenue Roosevelt  
B-1050 Bruxelles  
Kai.Fechner@ulb.ac.be